

Un sanctuaire des sciences

Projets d'architecture pour la Bibliothèque nationale à l'époque révolutionnaire

par

Simone Balayé et Kinga Kantorska

Service des archives de l'administration de la Bibliothèque nationale

La vision de Boullée

LES BÂTIMENTS de la Bibliothèque nationale ont une histoire longue et complexe, encore insuffisamment étudiée dans son ensemble¹. Pour mieux comprendre les plans et projets de l'époque 1780-1800, il convient de rappeler brièvement leur état antérieur. En 1718, l'abbé Bignon, nommé bibliothécaire du Roi, trouvait la Bibliothèque encore logée rue Vivienne dans des maisons devenues trop petites pour elle. Louvois avait décidé de l'installer place Vendôme lors du premier projet fait pour celle-ci. Mais, après sa mort survenue en 1691, on adopta un nouveau plan pour la place et on en écarta la Bibliothèque².

L'abbé Bignon comprit l'urgence d'une nouvelle installation. Son choix se porta sur le Louvre; le déménagement était sur le point de s'opérer quand l'arrivée d'une infante d'Espagne fiancée à Louis XV fit reprendre les locaux pour y loger la princesse. En 1724, Law faisait faillite; il s'était installé dans la totalité des bâtiments de Mazarin construits sur les rues Vivienne, des Petits-Champs, de Richelieu et Colbert. Bignon se fit accorder ceux qui s'élevaient le long de la rue de Richelieu, la Traverse qui les reliaient au pavillon de l'Horloge et la Galerie haute, actuelle Galerie Mazarine. Il obtint le concours du célèbre Robert de Cotte, architecte du Roi. Ensemble, ils réaménagèrent les constructions du XVII^e siècle. Puis de Cotte ferma le rectangle par deux bâtiments qui rejoignaient l'ancienne bibliothèque du cardinal. Le nouveau cadre donné aux collections royales allait durer un siècle et demi.

Jusque vers 1780, de simples travaux d'entretien parurent suffisants. Le dernier des Bignon, Jérôme-Frédéric, fit achever le salon des globes conçu par de Cotte. Mais les toits devenaient dangereux; les plafonds et les murs se crevassaient. Enfin, les collections sans cesse enrichies se trouvaient à l'étroit et le nombre des lecteurs augmentait. La seule possibilité envisagée était de réaménager l'intérieur des locaux. On ne songeait pas à déplacer l'illustre maison dans des bâtiments neufs ou plus vastes. On ne chercha même pas à récupérer les bâtiments de la Compagnie des Indes après sa dissolution, non plus qu'à chasser la Bourse toujours installée dans la Galerie basse.

On en était là quand Lenoir fut nommé bibliothécaire du Roi le 4 avril 1784. Il dut constater la vétusté des locaux et prendre des précautions contre le feu. Il lui parut évident que les Imprimés, qui occupaient la majeure partie de l'espace, n'en auraient rapidement plus assez. Le rez-de-chaussée, trop humide, ne pouvait abriter que des bureaux. Les Estampes se trouvaient confinées dans des salles basses de plafond, insuffisamment éclairées. Si le Cabinet des Médailles était très bien logé, les antiques, inscriptions et sculptures, étaient dans une salle trop exigüe. Les manuscrits commençaient à s'entasser par terre. Enfin, la proximité de la Loterie royale et de la Bourse était dangereuse à cause des poêles si soigneusement interdits dans la Bibliothèque elle-même. La construction ou l'aménagement des locaux

1. Pour l'étude d'ensemble et les références, on se reportera à Simone BALAYÉ, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, chapitre V, Genève, Droz, 1988.

Outre les archives administratives de la Bibliothèque nationale et les Archives nationales, ont été consultées les Archives de Paris qui semblent ne rien contenir pour notre sujet.

2. Une étude par Kinga KANTORSKA est en cours de publication.

anciens représentait une dépense considérable que les autorités ne tenaient sans doute pas à assumer.

En tant que lieutenant de police de Paris, Lenoir avait déjà été confronté plusieurs fois aux difficultés de réadaptation des bâtiments dans la ville. C'est peut-être ce qui l'incita à s'occuper des constructions à la Bibliothèque dont il prenait la charge. Pour cela, il s'adressa à un architecte, de nos jours célèbre, Etienne-Louis Boullée qui n'avait pu voir se réaliser un seul des grands projets pour lesquels il avait concouru³. La maquette fut construite en 1786. Le 7 octobre 1787, il pouvait écrire qu'il avait terminé les dessins. Les difficultés financières de l'époque ne furent pas étrangères à son nouvel échec. Loménie de Brienne, devenu

contrôleur général des Finances, vint voir la maquette montée et ne laissa aucun espoir à l'architecte.

Le mémoire qu'il a laissé montre son enthousiasme pour un tel travail. Il s'y révèle un digne fils des Lumières quand il dit : « *S'il est un sujet qui doit plaire à un architecte, et en même temps échauffer son génie, c'est le projet d'une bibliothèque publique. A l'occasion de développer ses talents, se joint le précieux avantage de les consacrer aux hommes qui ont illustré leur siècle [...] Leurs chefs-d'œuvre élèvent nécessairement ses pensées; on éprouve alors ces nobles transports, ces élans sublimes de l'esprit par lesquels il semble que l'âme sorte de son enveloppe; on se croit inspiré par les mânes de ces hommes célèbres.* » Muni de

3. Parmi les études sur Boullée, on citera plus particulièrement celle de Jean-Marie PÉROUSE de MONTCLOS, *Etienne-Louis Boullée, 1728-1799, de l'architecture classique à l'architecture révolutionnaire*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1969, p. 166-167. On verra aussi son édition de l'*Essai sur l'art de Boullée* lui-même et, de ce dernier encore, le *Mémoire sur les moyens de procurer à la Bibliothèque du Roi les avantages que ce monument exige* (s.l.n.d.), où il dit que le directeur des Bâtiments du Roi, le comte d'Angiviller, l'avait chargé d'un projet pour une Bibliothèque du Roi à construire sur l'emplacement du couvent des Capucines, dont nous n'avons trouvé trace que dans ce document.

telles idées, animé par le désir d'élever une architecture « noble et imposante », Boullée dut tomber de haut, en 1787, quand on lui imposa d'utiliser les bâtiments existants, sans en démolir un seul. Il fallait du génie pour proposer un plan aussi novateur et grandiose que le sien. Mais ce génie n'était-il pas plus idéaliste que pratique et bien adapté à son objet ?

Sur l'emplacement du jardin et de la cour d'honneur, il proposait pour les Imprimés une salle inspirée, dit-il, de l'*Ecole d'Athènes* de Raphaël, salle qui aurait été la plus vaste d'Europe, environ 90 mètres de long sur 28 de large et 29 de haut. La voûte à caissons devait prendre appui sur les murs des XVII^e et XVIII^e siècles, dont les ornements architecturaux disparaissaient du coup. Le système d'éclairage zénithal semblait devoir remédier à l'interdiction de tout éclairage artificiel, mais on peut s'interroger sur son efficacité surtout par temps couvert et pour des lecteurs assis trente mètres plus bas. Des magasins de livres prenaient place dans l'ancienne galerie de consultation. Sur les parois de la salle étaient disposés en gradins quatre étages de rayons, qui auraient empiété de plusieurs mètres sur la largeur (au moins six sur les vingt-huit); la colonnade qui les surmontait était plus esthétique qu'utile. Aux deux extrémités de la salle, Boullée érigeait des statues dont une Minerve, ce qui représentait encore un sacrifice au monumental. On ne sait trop ce que devenait le reste de la bibliothèque, ni comment auraient été éclairés les dépôts et même des départements réduits à l'obscurité par la nouvelle construction. Il fallait ainsi prévoir un autre emplacement pour les estampes installées dans la Traverse entre la grande cour et le jardin du bibliothécaire et qui auraient été à moitié aveuglées.

Comme Robert de Cotte dans un de ses projets, Boullée prévoyait d'élever la façade principale dans l'axe de sa basilique sur une petite place aménagée rue Colbert, laissant tel quel le triste mur donnant sur la rue de Richelieu. Boullée mit au point un projet très classique : une colonnade surmontée d'une frise sculptée. Il en dessina d'autres plus originaux, dont un grand mur rythmé par des niches et des statues, surmonté d'un attique. Le plus spectaculaire était un mur aveugle avec, en son centre, deux atlantes soutenant un énorme globe, peut-être inspiré par les grands globes de Coronelli, abrités à la Bibliothèque, alors célèbres et

souvent visités. Il semble avoir penché pour le portique qui figure seul dans son *Mémoire sur les moyens de procurer à la Bibliothèque du Roi les avantages que ce monument exige*.

Ce projet, d'apparence si nouvelle, si « révolutionnaire », n'a rien à voir avec la Révolution elle-même. Du point de vue esthétique, on peut regretter que ce dernier n'ait pas été exécuté; du point de vue pratique, il aurait fallu sans doute le retravailler beaucoup, notamment pour l'utilisation des bâtiments anciens. Peut-être, aussi, bien des plans se sont-ils perdus. Il est demeuré un beau rêve, un espace magnifique pour l'imagination des modernes. Boullée a trouvé là une célébrité que, de son vivant, il ne connut jamais.

Malgré leurs inconvénients, les solutions qu'il apportait sont intéressantes pour l'esprit architectonique d'alors, notamment en ce qui concerne l'éclairage zénithal. Les architectes des siècles précédents, en demeurant fidèles à la galerie éclairée par de grandes fenêtres, comme le montre si bien André Masson dans son ouvrage *Le décor des bibliothèques*, s'étaient rarement attaqués à ce problème de construction, alors qu'ils savaient très bien aménager l'intérieur des bibliothèques. Dans l'*Encyclopédie*, l'article « Architecture » classe la Bibliothèque du Roi parmi les bâtiments publics et reconnaît que sa construction n'est pas adaptée à sa destination. Les architectes du XIX^e siècle reprendront les grandes idées de Boullée en utilisant de nouvelles techniques, les charpentes métalliques qui permettent de grandes verrières verticales, associées ou non à l'éclairage zénithal, ainsi de Labrousse pour les salles de lecture de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque impériale.

Les temps difficiles

Ces dix années ne furent pas un temps propice aux constructions nouvelles ni même à l'entretien des locaux. Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, qui avait succédé à Lenoir le 23 décembre 1789, signalait dans une lettre du 16 septembre 1790 à d'Angiviller, directeur des Bâtiments du Roi, la nécessité d'un nouveau local pour les livres venus des maisons religieuses supprimées et proposait l'aménagement de treize salles avec trente-neuf croisées au rez-de-chaussée jusque-là dédaigné à cause de son humidité⁴.

4. Arch. nat. 0¹609.

Le vandalisme ne s'attaqua guère aux bâtiments de la Bibliothèque que sur des détails. On arracha les emblèmes royaux des façades; on les rabota sur les consoles en chêne qui supportaient les balcons dans la galerie des Imprimés, sur des pieds de tables ou des cadres de tableaux. On mit à leur place des couronnes civiques; le grand fronton resta tristement vide jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

En 1796, le Conservatoire nouvellement installé, qui remplace la longue suite des bibliothécaires du Roi ou de la Nation, doit se battre pour obtenir une aide du gouvernement. C'est avec une amertume évidente que ses membres écrivent au ministre le 27 novembre de cette même année : « *Pendant que tout a été prodigué à des établissements absolument nouveaux, nous n'avons pas pu obtenir un clou pour le nôtre même dans le temps où les paiements se faisaient en papier. Rien de ce qui avait été proposé n'a été effectué. Les salles qu'on nous avait promises et qu'il faudrait si peu de dépense pour mettre en état ne sont pas faites* ». Ce texte montre bien qu'il y eut des démarches sans succès. En 1797, l'architecte François-Joseph Bélanger, qui avait jadis élevé la folie de Bagatelle pour le comte d'Artois, se trouvait à son tour confronté aux bâtiments de la Bibliothèque. Il écrivit à plusieurs reprises au ministre de l'Intérieur, dont dépendait alors l'établissement, pour lui signaler l'urgence des travaux. Lui aussi montre le délabrement, les combles pourris et disjoints sur de grandes étendues, les voûtes en pierre et en brique étayées, les étais eux-mêmes détériorés. Les eaux de pluie se déversent dans les combles, s'infiltrèrent sous le bâtiment et sous les cours, provoquant l'apparition du salpêtre. Les entrepreneurs non payés cessent leurs travaux. Dans ces conditions, on peut trouver dérisoire l'effort des conservateurs en mars 1796 pour prélever des bustes et des statues dans les dépôts d'objets d'art.

Restait l'éternelle crainte du feu, avivée, non seulement par le voisinage des Finances, mais par le Théâtre des Arts achevé en 1792, inauguré le 15 août 1793, juste en face de la bibliothèque sur l'emplacement du square actuel. Certains opéras à grand spectacle, avec éclairs et tonnerre, inspiraient une peur justifiée aux conservateurs, peur avivée par l'in-

cendie de la bibliothèque des imprimés à Saint-Germain-des-Prés en août 1794, provoqué, il est vrai, par un atelier de salpêtre. Cette crainte a inspiré à Bélanger le dessin d'un incendie imaginaire d'après lequel a été gravée une belle estampe. Le 9 fructidor an II (26 août 1794), deux gardes demandaient le déplacement de la bibliothèque dans un bâtiment isolé et commode pour le service public⁵. Pour assurer sa sécurité autant que des agrandissements futurs, la Bibliothèque multiplia en vain les démarches afin de s'assurer la totalité du quadrilatère actuel. Ce ne sera réalisé que bien plus tard au XIX^e siècle.

Il faut rappeler en effet que la Révolution devait s'enrichir dans des proportions fabuleuses à partir de 1790. Tous les départements bénéficièrent des confiscations notamment des biens du clergé, parfois aussi des émigrés. Le Cabinet des Manuscrits récolta la plupart de ceux des bibliothèques supprimées; les Imprimés doublèrent leurs possessions et passèrent de 300 000 à 600 000. L'espace, déjà mesuré en 1789, devenait tout à fait insuffisant.

Science et pouvoir

On voit donc fleurir une série de projets intéressants ou pittoresques. Tantôt on fait des réaménagements sur place, comme l'avait proposé Boullée, tantôt on transporte la Bibliothèque en divers endroits de la capitale. Il en sera ainsi pendant une bonne partie du XIX^e siècle, jusqu'au Second Empire.

On retrouve dans certains projets, plus particulièrement dans ceux qui concernent le Louvre, des idées de centralisation politique et scientifique. En gros, le palais serait terminé par une aile construite du côté de la rue Saint-Honoré, parallèle à la galerie du bord de l'eau qui réunissait le Louvre de Pierre Lescot aux Tuileries; la cour carrée serait achevée. L'immense ensemble pourrait abriter le gouvernement, la Bibliothèque, le Muséum et les académies. Cette concentration de l'autorité et du savoir en un seul lieu ne saurait surprendre qui connaît l'histoire de la Bibliothèque depuis ses origines. C'est en 1790, semble-t-il, que se multiplient les projets de ce genre⁶ et ce n'est pas gratuit. En effet, Louis XVI a quitté Ver-

5. Commission temporaire des arts. *Procès-verbaux...* p.p. Louis Tuetey, Paris, 1912, t. 1, p. 420.

6. Pour ces projets, on se reportera à Jean-Claude DAUFRESNE, *Louvre et Tuileries, architectures de papier*, Liège, P. Mardaga, 1987. Il en présente une série qu'il a tendance à dater de 1790 environ, ce qui semble adapté aux circonstances politiques. Il donne de nombreuses illustrations.

plus éloignée des Tuileries. Dans tous les cas, la vente des bâtiments de la rue de Richelieu venait financer une part de ces dépenses. Bernard Poyet voyait tout aussi grand et dressait un vaste projet pour loger dans les deux palais enfin achevés et agrandis, le roi, sa famille et ses ministres, un opéra, l'Assemblée nationale, l'Hôtel de Ville sur la cour carrée, le Muséum et la Bibliothèque, qui n'avait guère de chances de s'agrandir, non plus que dans les plans précédents. En 1800, Poyet proposait de l'installer dans l'un des quatre temples qu'il envisageait d'élever sur la place de la Concorde.

Enfin, deux associés, Jacques-Guillaume Le-grand et Jacques Molinos, proposaient la même répartition des galeries du Louvre entre les deux établissements et ajoutaient une école de peinture⁷. Aucun de ces plans n'entre dans le détail de l'installation des différents départements de la Bibliothèque. Faute de plans détaillés qui ne furent sans doute jamais établis, il est impossible d'en présenter une analyse. On peut au moins retenir une idée, celle que tous ces architectes réunissent le pouvoir et la science en un même lieu et que la Bibliothèque qui va devenir nationale leur semble digne de figurer auprès du roi, comme l'Assemblée nationale et le Musée.

Retour Rive gauche

En 1792, pendant qu'on construisait le Théâtre des arts en face de la Bibliothèque, un certain Machet-Vélye eut, le premier, l'idée de la ramener au Quartier latin, où elle avait peut-être été placée par Charles IX et, où à coup sûr, elle était demeurée de Henri IV jusqu'à Colbert. L'idée de Machet-Vélye était de la transférer au palais du Luxembourg pour l'agrandir et l'isoler. Dans une brochure intitulée *Considérations importantes sur un des plus précieux monuments de la République française*⁸, il exposait un projet grandiose, dont nous ne connaissons malheureusement pas les plans. Il dotait le palais de deux ailes avec des portiques destinés aux promeneurs, ouvrant sur les jardins restaurés et peuplés de statues d'hommes de tous les pays, célèbres dans les lettres et les sciences. L'intérieur du palais, agrandi, était réaménagé pour les besoins de la Bibliothèque. Elle serait devenue voisine du tout nouveau théâtre de l'Odéon; ses salles se

sailles sous la pression populaire pour s'installer aux Tuileries en octobre 1789. Le lien symbolique entre le roi et la nation s'est rétabli.

Dans cette logique, un architecte, probablement Theuriet, loge la Bibliothèque dans ce qu'il appelle significativement le « Palais national », derrière la colonnade, près des autres organismes savants, non loin du roi. A la même époque, Jacques-Denis Antoine installait la famille royale aux Tuileries et, dans le Louvre, les ministres, leurs bureaux, les tribunaux, enfin les académies et le Muséum dans la galerie du bord de l'eau, la Bibliothèque dans la nouvelle galerie à construire côté rue Saint-Honoré, dont on lui donnait la moitié la

7. *Ibid.*, p. 136-137. Ces projets sont l'objet d'un *Discours sur les monuments publics*, par le député Kersaint. Des plans sont joints à cette publication.

8. Paris, Imprimerie du Cercle social, s.d.

seraient ouvertes sur des jardins, comme le souhaitaient les bibliothécaires des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. Il logeait le personnel dans le petit Luxembourg, conservant ainsi la tradition déjà ancienne de réunir le personnel et les collections. Ce qui donne toute sa grandeur à ce projet, c'est l'idée de son auteur de revaloriser une partie de Paris plus pauvre que la rive droite. Pour cela, il remodelait le plan de la capitale à partir du Luxembourg vers le Sud dans la direction de l'actuelle place Denfert-Rochereau et de la porte d'Orléans, vers le faubourg Saint-Germain et vers le nord, en partant du théâtre voisin, vers le Pont-Neuf. Comme d'autres architectes, il finançait la construction par la vente des bâtiments de la rue de Richelieu qu'il pensait pouvoir rapporter 3 400 000 livres.

En floréal an II (avril-mai 1794), au moment où le célèbre abbé Henri Grégoire prépare son rapport sur la réorganisation de la Bibliothèque avec l'aide de ses collègues Prunelle et Coupé⁹, Barère, qui préside alors le Comité d'instruction publique, fait prendre un arrêté pour loger la Bibliothèque au Louvre avec le Muséum des arts. On l'aurait installée dans la galerie du bord de l'eau. On ne connaît rien de plus sur ce projet; comme pour ceux dont il a déjà été question, il aurait fallu donner à la Bibliothèque bien d'autres salles et la longueur même de la galerie aurait été une gêne certaine pour les employés obligés de l'arpenter. Barère proposait aussi la démolition pure et simple des bâtiments en face du Théâtre des Arts pour y aménager une place avec deux fontaines et une galerie pour les piétons¹⁰.

Dans son rapport sur la Bibliothèque, l'abbé Grégoire signala qu'il fallait la loger dans « *un nouveau local plus digne d'elle* ». Mais aucun des bâtiments à Paris ne pouvait lui convenir; ou bien ils manquaient d'étendue, ou bien ils étaient séparés par de nombreuses cloisons, qu'on ne pourrait détruire sans nuire à leur solidité. Il était donc nécessaire de construire une Bibliothèque nationale « *isolée et garantie, par la nature de sa construction, de tout accident* ». Il ne mentionne aucun des bâtiments

existants et ajoute qu'en attendant « *il faut songer à augmenter le nombre de salles destinées aux livres et aux manuscrits, et à les préserver contre les dangers du feu dont ce monument est entouré* »¹¹. Ceci ne fut même pas mentionné dans les rapports qui suivirent le sien jusqu'en 1795. Les temps ne se prêtaient guère à de telles réalisations.

Au Salon de 1795, deux architectes, l'oncle et le neveu, Antoine-François et Antoine-Marie Peyre, exposaient chacun un projet, ce qui prouve au moins qu'il était parfois à la mode de s'occuper de la Bibliothèque, même si c'était pour ne jamais rien en faire. L'aîné, Antoine-François Peyre, donnait des dessins, qui semblent malheureusement perdus¹². Une fois encore, et ce n'est pas fini, on utilisait le Louvre et les Tuileries entièrement réaménagées pour recevoir les deux Conseils, comme devait le proposer Ramel en 1796. Ils avaient chacun leur salle des séances, plus une basilique destinée aux réunions communes, le tout surélevé de cent marches « *pour ajouter encore à la dignité et au caractère de cet édifice* ». Il proposait aussi d'achever le palais et d'y placer un Muséum des sciences et des arts du côté de la Seine et la Bibliothèque du côté de la rue Saint-Honoré. Comme toujours, l'idée de centralisation prédominait.

Plus intéressant est le projet du neveu, Antoine-Marie, qui revient à l'utilisation du Luxembourg¹³ et se rapproche beaucoup de Machet-Vélye, qu'il a pu connaître, bien qu'il n'y en ait aucune preuve évidente. Il semble avoir reçu une commande du Comité d'instruction publique et ses dessins, qui paraissent eux aussi perdus, ornaient en 1797 les locaux du Comité. Il signalait que le palais avait été très abîmé par sa transformation en prison pendant la Terreur. Il démolissait deux ailes, construites après Salomon de Brosse et Métezeau, et les masures de la cour des Fontaines, qu'il aménageait en jardin. À la place des terrains récupérés du côté de la rue de Tournon, il édifiait deux escaliers, un à chaque extrémité, pour desservir la Bibliothèque. Il ouvrait les arcades prévues par de Brosse, plus

11. Cf. *Rapport*, p. 33, cité à la note 9.

12. Le projet figure dans Lucien GILLET, *Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés dans divers salons depuis l'année 1763 jusqu'à nos jours, dressés d'après les livres officiels*, t. 1, 1763-1814, Paris, H. Champion, 1911.

13. *Projet de bibliothèque dans le local du Luxembourg, Aux représentants du peuple composant le Comité d'instruction publique*, s.l.n.d. Il a eu un différend avec Chalgrin, qui présentait lui aussi un projet pour la Bibliothèque au Luxembourg, projet dont on ne connaît jusqu'ici que la mention dans une protestation que Peyre adressa au Comité d'instruction publique le 14 ventôse an III (4 mars 1795) (Arch. nationales, F¹⁷ 1080, f. 35).

9. Henri GREGOIRE fut le principal rédacteur de ce rapport qui lui fut confié ainsi qu'à Jacques-Michel COUPE et Léonard-Joseph PRUNELLE, eux aussi évêques constitutionnels et membres du Comité d'instruction publique. Demeuré, semble-t-il, inutilisé, il a été publié par Henri Omont d'après la minute de Grégoire dans la *Revue des bibliothèques*, en 1905.

Voir S. BALAYÉ, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, p. 397-398.

10. Cf. *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. IV, p. 249.

tard fermées, aménageait des promenoirs, prévoyait aussi des logements pour le personnel des magasins pour un traiteur et un restaurateur, le tout dans deux pavillons séparés de la Bibliothèque elle-même par un grand mur. Les salles de lecture donnaient sur les jardins ornés de statues d'hommes célèbres. Enfin, avec une ambition moindre que Mached-Vélye, il remodelait le quartier en construisant un carrefour devant l'ancien couvent des Chartreux jusqu'à l'avenue d'Orléans et créait une rue allant au Val-de-Grâce.

Le 8 pluviôse an IV-28 janvier 1796, le ministre des Finances, Ramel de Nogaret, trouvant lui aussi la Bibliothèque trop à l'étroit rue de Richelieu et trop voisine des théâtres, nombreux dans le quartier, proposait à son tour de la transférer au Louvre¹⁴. Ou bien on vendait les locaux actuels ou bien on les détruisait et on aménageait une place, comme l'avait proposé Barère. Il recommandait lui aussi, pour agrandir le Louvre, la construction du côté de la rue Saint-Honoré, d'une galerie avec éclairage zénithal destinée au Musée. La Bibliothèque s'installerait dans la galerie du bord de l'eau. Les rez-de-chaussée des deux galeries seraient transformés en arcades (au prix d'une énorme perte de place). Les manuscrits trouveraient leur place dans la galerie d'Apollon ornée de statues d'écrivains et de savants célèbres. Ce serait un panthéon généreusement ouvert à tous les pays comme les jardins du Luxembourg dans le projet de Mached-Vélye.

L'idée de Ramel rejoint les projets qu'on a déjà rencontrés de concentration intellectuelle et artistique. Il réunissait sous le même toit la Bibliothèque et le Musée, auquel il ajoutait notamment les estampes et les « machines » de l'Académie des sciences alors supprimée; il mettait l'Imprimerie nationale derrière la colonnade qui serait enfin achevée et l'Institut dans le grand pavillon de la Porte nationale, sur la Cour carrée. Il ajoutait à ce « Temple » les établissements d'instruction publique, de science et d'art, le tout non loin des deux assemblées législatives élues, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents. En outre, il remodelait le quartier en proposant le long de la nouvelle galerie le percement d'une rue large de douze mètres, la future rue de Rivoli,

et demandait la destruction des petites rues entre les deux palais. Pour l'anecdote, on rappellera que le ministre, entrant dans le détail, proposait de faire effectuer le transport des livres de la rue de Richelieu au Louvre par douze mille hommes, mille par arrondissement, rangés sur six files qui se les passeraient de main en main. Le projet n'eut pas de suite.

La Madeleine ou Notre Dame

En l'an VII, entre septembre 1798 et août 1799, Antoine-Jean-Baptiste-Guy de Gisors, ancien élève de Chalgrin, publie un projet où il expose son idée d'installer la Bibliothèque

14. *Corps législatif. Discours par forme de motion d'ordre prononcé au Conseil des Cinq-Cents, par D.-V. Ramel, député du département de l'Aude, sur la construction d'une galerie pour le Muséum, parallèle à celle du Louvre; le transport de la Bibliothèque nationale dans celle-ci, et l'établissement de deux salles d'assemblée du Corps législatif dans le Palais national, séance du 8 pluviôse, an 4, A Paris, de l'Imprimerie nationale, pluviôse, l'an IV.*

nationale dans l'église inachevée de la Madeleine¹⁵. Il exposa des plans au Salon de 1799. L'un des arguments de son choix, outre l'inachèvement de l'édifice, était son éloignement du quartier des affaires et des théâtres, qui écartait tout danger d'incendie. Reprenant le projet de construction entamé, il prévoyait un péristyle avec huit colonnes corinthiennes et un fronton orné de bas-reliefs représentant Apollon sur le Parnasse, Pégase, les Muses et des poètes antiques, le tout s'inspirant cette fois du *Parnasse* de Raphaël. Des bas-reliefs et des statues tout aussi symboliques devaient orner la façade et les murs latéraux. L'intérieur était difficile à adapter et, de toute façon, trop petit et sans possibilités d'extension. Gisors pratiquait pour les imprimés une galerie longue de 80 mètres et large de 14, avec, de chaque côté, trois salles de dépôt ouvrant sur la galerie, hautes de quatre étages, dont l'une serait réservée aux manuscrits, l'autre aux estampes. Au fond, avec la manie mythologique persistante, il élevait un portique entourant la statue

d'Apollon et neuf groupes sculptés représentant les muses et il installait le Cabinet des Médailles au-dessus de ce portique.

L'édifice terminé par une abside en demi-cercle s'élevait dans un jardin sur lequel il construisait deux pavillons en rotonde de la même hauteur que le bâtiment principal pour le personnel et, en arrière, toujours en demi-cercle, cinq pavillons pour les conservateurs. On aménageait en outre deux promenades publiques plantées d'arbres et ornées des éternelles statues d'hommes illustres, également représentés en médaillons dans les salles, comme c'est le cas dans la grande salle actuelle de Labrouste. Ironie des choses, la Madeleine sera finalement vouée à la célébration des gloires militaires et non des gloires plus pacifiques. Du projet de Gisors demeurent deux dessins très intéressants de Charles-Paul Loudon publiés dans les *Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts* en l'an IX (1800-1801).

15. *Projet d'établissement de la Bibliothèque nationale dans l'édifice ci-devant destiné à la paroisse de la Magdelaine...*, Paris, Imprimerie des sciences et arts, an VII.

Peyre l'aîné s'intéressa lui aussi à la Madeleine. Il présenta à l'Institut un mémoire sur les dangers que courait la Bibliothèque rue de Richelieu le 23 messidor an V (11 juillet 1797). Le 18 prairial an IX (17 juin 1801), il présentait un mémoire pour utiliser la Madeleine, qu'il avait soumis au ministre de l'Intérieur le 7 germinal an VII (17 mars 1799)¹⁶. Il en faisait un carré de quatre-vingt-huit mètres de côté avec un portique de huit colonnes hautes de trente mètres. Une fois encore, le monument l'emporte sur son objet. Dans cet espace, Peyre logeait « une grande salle à quatre branches » avec trente-deux colonnes ioniques pour soutenir les voûtes. Des vestibules et des galeries latérales devaient contenir les globes de Coronelli qui encombraient déjà la rue de Richelieu, seize statues d'on ne sait quoi, des bustes

d'hommes célèbres, dont certains, statufiés, ornaient déjà l'extérieur du bâtiment. Au-dessus, on aménageait huit salles pour les livres et les manuscrits qu'il estimait au nombre de 700 000. Au rez-de-chaussée, on mettait des magasins d'imprimeries et de librairie. On croit rêver devant tant de place gaspillée et d'ailleurs mal calculée.

En avril 1799, naissait une idée beaucoup plus bizarre que toutes les précédentes, celle d'installer la Bibliothèque dans Notre-Dame, ex-temple de la déesse Raison. Ramel l'exposa dans une lettre à François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur¹⁷. On peut imaginer la répartition des collections dans la nef, le chœur et les chapelles latérales. Qui sait si l'on n'aurait pas construit des murs et des gradins ou des étages, la place ne manquant pas. On

16. Tout ceci est publié dans les *Mémoires de l'Institut national des sciences et art, littérature et beaux-arts*, t. IV, Paris, an IX, p. 111 et suivantes, p. 405 et suivantes, avec des planches gravées par G. Normand. Dans l'exécution de ce projet, Peyre dut tenir compte d'un projet de Chalgrin pour installer dans les mêmes murs « un superbe monument pour fêtes nationales d'hiver ». L'extérieur pouvant aussi bien convenir à une bibliothèque, il proposait de le laisser à Chalgrin, lui-même se chargeant de l'intérieur.

17. Lettre de Ramel, ministre des Finances, au ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau (Arch. nationales, F¹³ 872).

n'a que cette trace de l'idée la plus extravagante qui se soit alors fait jour.

Enfin, en l'an VIII, entre septembre 1799 et août 1800, à une date impossible à préciser davantage, Bélanger, l'architecte de la Bibliothèque, fait à son tour des projets de réaménagement, dont on ne connaît qu'un plan. Plus réaliste, il propose la construction d'un bâtiment entre la cour et le jardin, joignant l'extrémité sud du grand bâtiment du XVIII^e siècle à celui de Mansart qui lui faisait face. Il retrouvait ainsi, probablement sans le vouloir, d'anciens plans de Robert de Cotte qui avait songé à aménager deux cours grâce à une aile supplémentaire.

Tout compte fait, l'imagination des bâtisseurs ne les a pas emmenés très loin : c'est le retour répété au Louvre, pourtant peu pratique pour une bibliothèque comme le montraient déjà les

plans de Soufflot, ou encore le palais du Luxembourg, projet bien plus intéressant à la fois pour la Bibliothèque, pour l'urbanisme et l'avenir de Paris. Il n'y a aucune invention réelle, pas le moindre projet vraiment pratique, aucune véritable réflexion pour édifier un bâtiment fonctionnel. Alors qu'on s'intéresse tant à l'enrichissement des collections, à la centralisation dans la Bibliothèque des richesses de la France et des pays conquis, on ne fait rien pour les mieux loger. Les rares architectes qui s'y sont intéressés n'ont rien inventé; le manque de moyens financiers y est certainement pour beaucoup. On n'a jamais fait que réutiliser avec plus ou moins de peine des bâtiments existants sans jamais s'attaquer au véritable problème : construire une bibliothèque.

avril 1989